



Commission de
la santé mentale
du Canada

Mental Health
Commission
of Canada



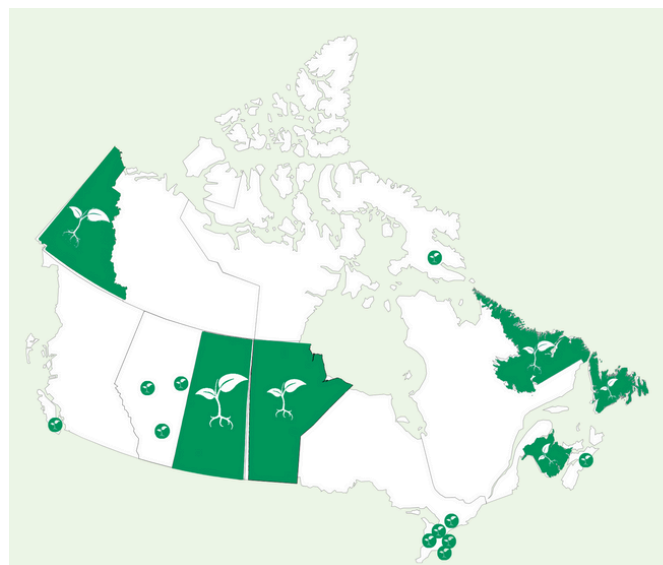
Enraciner l'espoir

Un modèle de prévention du suicide piloté par la communauté qui a pour but de réduire les répercussions du suicide au Canada.

Enraciner l'espoir a été conçu dans la foulée d'un examen des modèles communautaires de prévention du suicide partout dans le monde et d'entretiens avec des experts à l'échelle internationale. Les principaux éléments d'une démarche systématique et factuelle de prévention du suicide au sein des communautés ont été répertoriés et constituent désormais le fondement du modèle Enraciner l'espoir, à savoir ses 13 principes directeurs et ses 5 piliers d'action.

Mettre à profit l'expertise communautaire pour réduire les répercussions du suicide

Enraciner l'espoir est le premier modèle de prévention du suicide piloté par la communauté au Canada. Il peut être utilisé dans n'importe quel contexte communautaire. Le modèle est doté d'une certaine souplesse qui permet aux communautés de l'adapter à leur réalité, et il s'appuie sur l'expertise de celles-ci pour mettre en œuvre des initiatives de prévention du suicide et de promotion de la vie. Enraciner l'espoir est fondé sur l'engagement et les contributions de la communauté, avec pour pivot les personnes ayant un savoir expérientiel passé et présent.



Les 5 piliers

Enraciner l'espoir s'appuie sur 5 piliers d'action pour guider les communautés dans leurs initiatives de prévention du suicide et de promotion de la vie.



Services spécialisés :

Soutenir certaines populations ou répondre à des besoins spécifiques en matière de prévention, d'intervention et de postvention.



Formations et réseaux :

Fournir des possibilités de formation et d'apprentissage pour les gardiens et les dirigeants de la communauté.



Sécurité entourant les moyens de suicide :

Limiter l'accès aux méthodes de suicide tout en repérant et en éliminant les « points chauds » au sein de la communauté.



Sensibilisation du public :

Participer aux efforts pédagogiques menés à l'échelon local pour augmenter les comportements de recherche d'aide et réduire la stigmatisation entourant le suicide.



Recherche et évaluation :

Participer à des activités qui élargissent la base de données probantes sur la prévention du suicide au Canada.

En 2025, plus de 20 communautés canadiennes avaient adopté et mis en œuvre le programme Enraciner l'espoir à l'échelle locale, régionale et provinciale. De nombreux outils de mise en œuvre ainsi qu'une communauté de pratique nationale accompagnent les communautés Enraciner l'espoir dans leur démarche.

Avec le financement de



Santé
Canada

Health
Canada



Consultez notre site Web pour en savoir plus!

<https://commissionsantementale.ca/enraciner-lespoir>

enracinerlespoir@commissionsantementale.ca